

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 74 (2012)

**Artikel:** Les vaches du prince Esterházy  
**Autor:** Gumprecht, Hans  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825683>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES VACHES DU PRINCE ESTERHÁZY

En 1818, un paysan et trois vachers fribourgeois marchent jusqu'à Ulm puis embarquent sur le Danube avec 24 vaches et 2 taureaux pour le compte d'un prince hongrois.

PAR HANS GUMPRECHT

Cet article de l'historien autrichien (Edelstal) et soleurois (Oberdorf) a paru sous le titre «*Protokoll eines Viehgeschäftes*» dans les *Burgenländische Heimatblätter* 71 (2009) d'Eisenstadt. Il nous a été aimablement transmis par Hubertus von Gemmingen, des *Freiburger Geschichtsblätter*.



En 1818, à Genève, quatre personnes se sont engagées à amener, en quarante jours, 24 vaches et 2 taureaux en bonne santé à une destination située à plusieurs centaines de kilomètres à l'est du point de départ. Les bestiaux, prédécesseurs de la Simmental et de la Holstein, appartenaient à deux races locales, la tachetée noire se trouvant principalement dans le canton de Fribourg, la campagne de Bâle et le Jura neuchâtelois. Le présent article porte sur les modalités de l'achat et du transport de ces bovins.

L'acheteur, le prince hongrois Nicolas II Esterházy (1765-1833), n'était pas seulement un grand amateur d'art, mais aussi un ami des chevaux de race et il s'intéressait aux nouvelles espèces de bœufs. Il avait même aménagé sur son territoire des fermes qui ressemblaient à celles de la Suisse, pays des armaillis, et qui étaient gérées comme elles.<sup>1</sup> L'intérêt porté aux bovins helvétiques par le prince Nicolas II ne date pas de 1818. Il en aurait acheté déjà douze ans plus tôt, d'après un document du 2 août 1806<sup>2</sup>; un autre courrier, daté du 12 juin 1818, confirmerait l'achat de 26 vaches et d'un taureau.<sup>3</sup>

Entre 1818 et 1819, le prince effectua un long voyage, d'une durée de six mois, qui débuta en Suisse. Il partit avec son escorte le 6 juin 1818, passant par Salzbourg, Constance et Zurich pour se rendre près de Genève, à Sécheron.<sup>4</sup> Pendant son séjour au bord du lac Léman, le prince rencontra un certain Jacques Penay, probablement un marchand de bétail. Les deux hommes signèrent le 8 septembre un contrat pour l'achat de 25 vaches et d'un taureau.<sup>5</sup> Les stipulations ont été rédigées en français. Les bêtes devaient provenir de montagnes des environs de Bulle, dans le canton de Fribourg. Il fallait que Penay soit très prudent lors du choix des bêtes pour le prince, car les animaux ne devaient avoir aucun défaut, être de très grande taille, et toutes les vaches portantes depuis trois ou quatre mois. En outre, le prince exigeait pour tous les animaux un document attestant leur généalogie et un certificat médical. Afin d'assurer des prix corrects, il était interdit à Penay de révéler aux vendeurs le nom de l'acheteur.

Penay devait noter ses dépenses journalières et choisir deux à quatre vachers pour le voyage. Ceux-ci allaient accompagner le responsable des achats jusqu'à Ulm ou Vienne, et ils devaient si possible parler l'allemand et le français. Une autre disposition prévoyait que, si Penay ne pouvait pas effectuer la livraison lui-même, il désignerait une personne de confiance pour cette mission. Ses compagnons et lui reçurent, pour l'achat

<sup>1</sup> Harald PRICKLER, «Die Grundherrschaft als wirtschaftliche Basis des Fürstenhauses Esterházy», in : *Die Fürsten Esterházy*, Eisenstadt 1995, spécialement p. 81s.

<sup>2</sup> EPA (Esterhazy Privatstiftung Archiv von Burg Forschenstein), Domänendirektion, Zl. 4884/1806.

<sup>3</sup> EPA, Zentraldirektionskanzlei, Zl. 4064/1818.

<sup>4</sup> Felix TOBLER, «Die Reisen des Fürsten Nikolaus II. Esterházy 1794-1820», in : BFSB, Eisenstadt 1999, p. 492.

<sup>5</sup> EPA, Zentraldirektionskanzlei, Zl. 4064/1818.

des bêtes et les frais de voyage, 9000 livres de France et une gratification de 20 louis neufs, 10 louis neufs devant leur être remis le jour où tous les bovins seraient prêts à partir. Il avait été convenu que les achats seraient terminés autour du 25 septembre et que Penay informerait le prince lorsqu'ils seraient prêts à partir de Bulle, car Nicolas II voulait s'y rendre personnellement ou envoyer un homme de confiance de son entourage.

## L'ACHAT DU TROUPEAU

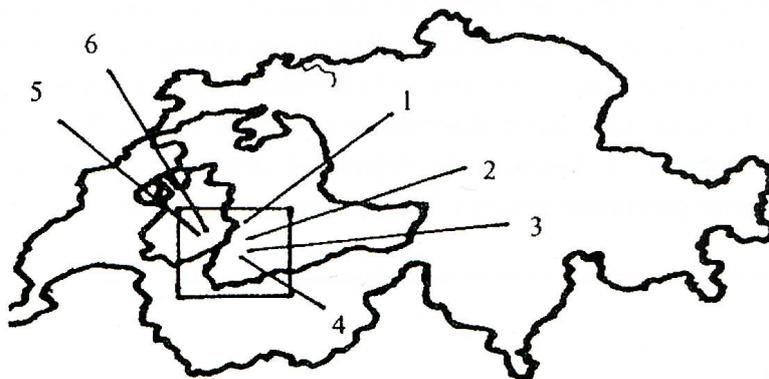
Après avoir signé le contrat à Genève le 8 septembre, Jacques Penay et ses compagnons prennent la diligence le jour même pour Lausanne, où ils passent la nuit.<sup>6</sup> Jusqu'au 12 septembre, Penay va négocier l'achat d'animaux. A partir de Bulle, il se déplace à Boltigen, Bellegarde (Jaun), Gessenay puis une seconde fois à Bellegarde et à Charmey. Dans ce dernier village, l'achat de 25 cordes pour les animaux lui coûte 130 batz. Le 17 septembre, il est de retour à Bulle. Le jour suivant, il arrive à Lausanne en passant par Vevey et le 19 septembre il se rend à Genève où il donne au prince un rapport concernant ses achats de bétail. Il est probable qu'il avait déjà acheté presque toutes les bêtes à ce moment-là. Le jour même, il repart en diligence à Lausanne. Il est de nouveau à Bulle le lendemain, en passant par Châtel-Saint-Denis. Un jour plus tard, il fait un saut à Bellegarde. Le 22 septembre, il soupe à Bulle avec six bergers.<sup>7</sup> Le 24 septembre, accompagné de Pierre Vienny, le guide qu'il a choisi pour le transport, il se dirige avec les bêtes vers Moudon.

C'est là que le secrétaire du prince, un nommé Bartenstein, examine les bêtes achetées. Le 26 septembre, Jacques Penay repart seul vers Genève afin de faire rapport au prince et de toucher sa rémunération. Il a réalisé cette affaire en dix-huit jours. Les frais de voyage et de ravitaillement pour lui et ses compagnons, avec les dépenses pour le matériel (quatre cloches, une étrille, une brosse, trois bourses en cuir pour le sel, une pierre à affûter, un marteau et 24 fers à cheval pour ferrer les animaux boiteux) s'élèvent à 3925 batz ou 24,85 louis d'or.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

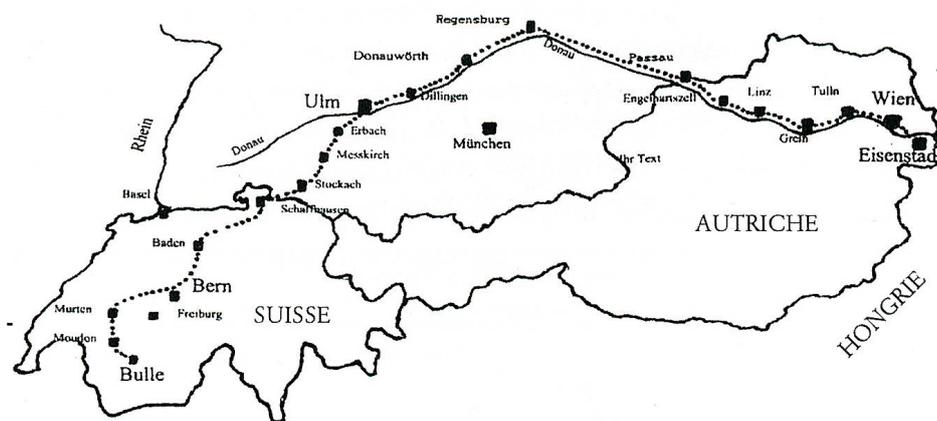
- 1 Boltigen (BE): 8 bêtes
- 2 Eschi (Äschi, BE): 4 bêtes
- 3 Abländschen (BE): 2 bêtes
- 4 Bellegarde (Jaun): 10 bêtes
- 5 Pont-la-Ville: 1 bête
- 6 Fribourg: 1 bête



Il avait été convenu avec le prince Nicolas II que, si Jacques Penay ne conduisait pas personnellement les bovins à Ulm, il devait trouver un remplaçant pour ce voyage. Il choisit Pierre Vienny, ou Vianny<sup>8</sup>, de Bouloz, 31 ans, un paysan qui avait vendu trois bêtes au prince. Vienny allait être accompagné par trois vachers qui auraient à s'occuper de tâches diverses durant le voyage. Deux nous sont connus : Jean Lambert, de Vuadens, âgé de 25 ans, et Joseph Gremion, d'Enney, 34 ans.<sup>9</sup> Ces hommes mirent au point les préparatifs : planifier l'itinéraire offrant les meilleures conditions, les nuitées pour les hommes ainsi que pour les bêtes et le ravitaillement. Le 23 septembre 1818, les quatre hommes ainsi que les 26 bêtes achetées se trouvaient à Bulle.

## DE BULLE À ULM

Dans un contrat, daté de ce jour-là, passé entre le prince Nicolas II et Pierre Vienny, il est stipulé en français que les 24 vaches ainsi que les deux taureaux devaient passer par Berne, Baden et Schaffhouse pour arriver à Ulm, et ensuite être transportés sur le Danube jusqu'à Vienne afin de terminer le voyage à Eisenstadt (appartenant à cette époque à la Hongrie). Quatre articles spécifiaient les attentes et les récompenses liées au voyage. Entre autres, Pierre Vienny s'engageait à s'occuper au mieux des bovins en leur procurant les meilleurs pâturages ainsi que les meilleurs foin, et en apportant les soins adéquats à tout animal qui tomberait malade. En plus, il devait prendre trois autres vachers avec lui pour bien s'occuper des bêtes. Le prince payait 25 francs suisses par jour pour les quatre compagnons, les dépenses pour chaque animal ne devant pas être supérieures à 2 francs français par jour et la durée du transport ne devant pas dépasser vingt-six jours, sauf imprévu. Concernant le voyage du retour, le prince a compté 13 jours pour lesquels il payera aussi 25 francs français pour les frais journaliers.<sup>10</sup>



<sup>8</sup> Vienny dans le contrat, Vianny dans les sources fribourgeoises. AEF, registre des passeports 1815-1818, tome 1, numéro 185. AEF, paroisse Porsel, baptêmes 1733-1809, RP 179, p. 69.

<sup>9</sup> AEF, registre des passeports 1815-1818, tome 1, numéro 185.

<sup>10</sup> EPA, Zentraldirektionskanzlei, Zl. 4063/1818.

Depuis 1712, des bateaux circulaient régulièrement d'Ulm à Vienne. En plus des diverses marchandises transportées, il y avait au XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreux émigrants de Souabe et des pays voisins qui partaient sur le Danube pour se construire une nouvelle vie en Hongrie, un pays très peu peuplé depuis les guerres contre l'Empire ottoman.<sup>11</sup> Néanmoins, au jugement du Dr Henning Petershagen, fin connaisseur du trafic fluvial danubien, le transport des vaches du prince Esterházy a dû être un événement exceptionnel.

### D'ULM À VIENNE / NUSSDORF

Nous disposons d'informations sur les préparatifs de la croisière des bovins grâce à deux documents datés du 3 octobre 1818 : une lettre écrite d'Ulm au prince par le secrétaire de sa Chancellerie centrale, Bartenstein, ainsi qu'un contrat en 7 points conclu le même jour entre celui-ci et le patron du bateau, un certain Scheuffele.<sup>12</sup>

Pour le transport des 24 vaches et des 2 taureaux, Scheuffele devait ainsi mettre à disposition un bateau d'une longueur de 76 pieds (environ 23 m), d'une largeur de 14 pieds et d'une profondeur de 3 pieds. Il s'agissait probablement du plus grand type de péniche de cette époque<sup>13</sup>, un bateau spécialement aménagé, car il ne devait pas y avoir souvent de transports de cette importance entre Ulm et Vienne. Sitôt les bovins arrivés de Suisse, Scheuffele devait lever l'ancre et être à Vienne au plus tard après douze jours de navigation. Bartenstein avait la tâche de payer à Scheuffele 750 florins<sup>14</sup> pour ce voyage, dont 50 ducats en acompte. Si Vienny, responsable du transport, avait besoin de plus d'argent, par exemple pour l'achat de nourriture pour les bêtes, Bartenstein devait lui fournir le montant nécessaire. Il avait été convenu que, si le bateau était trop petit pour garantir un voyage confortable aux bovins, la vache numéro 19 et la vache numéro 20 prendraient le bateau qui faisait le trajet d'Ulm à Vienne tous les lundis, accompagnées de l'un des vachers. Tout devait être mis en œuvre pour éviter d'avoir recours à cette solution, mais le confort des bêtes était une priorité.<sup>15</sup> Karner, responsable de la direction de la Chancellerie centrale, écrivit que Scheuffele avait fait quelques modifications pour agrandir l'étable de 4 pieds afin que les animaux et le fourrage puissent tous être transportés sur un seul bateau.<sup>16</sup>

Le 19 octobre 1818, les bovins arrivèrent de Suisse à Ulm au terme d'une marche de 400 km. Après un jour de repos, le voyage continua donc sur

<sup>11</sup> Karl-Peter KRAUS, *Deutsche Auswanderer in Ungarn*, Stuttgart 2003.

<sup>12</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4106/1818.

<sup>13</sup> Jenny SARRAZIN, *Die Ulmer Frachtschiffe*, p. 24s.

<sup>14</sup> «750 Gulden Reichswährung».

<sup>15</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4582/1818.

<sup>16</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4106/1818.

le Danube.<sup>17</sup> La nuit, le bateau ne naviguait pas. Chaque soir, il fallait sortir les bovins pour leur permettre de passer la nuit à proximité du port. En plus de la nourriture apportée par les vachers, les bêtes devaient, si possible, profiter des pauses pour paître dans les champs près de l'eau. A l'exception des surveillants, le personnel du bateau dormait le plus souvent dans des auberges proches du port.<sup>18</sup>

Entre Ulm et Ratisbonne (Regensburg), le voyage sur le Danube se déroula lentement, car il n'y avait pas beaucoup d'eau dans le fleuve à cette époque de l'année, il fallait éviter les obstacles tels que les racines ou les bancs de sable. En outre, vers la fin de l'automne, le brouillard était plus fréquent le matin et le soir et cela ne facilitait pas la navigation. D'après les documents disponibles, il n'est pas possible de reconstituer exactement toutes les nuitées de ce voyage. Nous savons que l'ancre a été jetée dans les villes de Lauingen et Dillingen, car il a fallu payer un droit de passage pour pouvoir y entrer.<sup>19</sup> Les hommes ont probablement passé leur première nuit à Dillingen et la deuxième à Donauwörth, car ils ont aussi dû payer leur droit de passage à ces endroits.<sup>20</sup> Le 23 octobre, ils se trouvaient à Ratisbonne, où ils ont fait des achats. A Passau, ils ont aussi mis pied à terre.<sup>21</sup> Un arrêt important fut effectué à la douane d'Engelhartzell car, une fois les formalités douanières réglées, le convoi se trouvait sur le territoire de la Maison de Habsbourg.<sup>22</sup> Des haltes ont sûrement été faites à Aschach – où le responsable de la livraison des bovins, Vienny, a acheté 16 quintaux de foin – et à Linz, où il a acheté du bois et de la paille. On s'arrêta encore à Pöchlarn et à Tulln.<sup>23</sup>

Le troupeau arriva dans la matinée du 1<sup>er</sup> novembre 1818 à Vienne / Nussdorf, où il fut débarqué. Les convoyeurs y passèrent la nuit dans une auberge. Bartenstein, le secrétaire du prince, examina toutes les têtes de bétail afin de s'assurer que chacune correspondait bien à celle qu'il avait vue à Moudon sous le même numéro; il constata que les animaux étaient en bonne forme, et qu'ils n'avaient pas souffert du trajet. Une seule vache avait vélé pendant le voyage; le veau avait été vendu en chemin. Bartenstein constata que les bovins étaient très beaux et que les gens les admiraient.

## UN CADEAU POUR EISENSTADT

Il nota aussi qu'avant de retourner à Vienne, le responsable du transport, Vienny, donnerait à Eisenstadt des informations concernant l'alimentation des vaches, ainsi que des renseignements pour la fabrication du fromage

<sup>17</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4582/1818.

<sup>18</sup> Max EYTH, *Der Schneider von Ulm*.

<sup>19</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 3752/1818, 063/1818.

<sup>20</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 3752/1818.

<sup>21</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4063/1818.

<sup>22</sup> *Ibid.* Voir aussi Wolfgang TRIPS, *Das Ordinarieschiff*, Ulm 2006, p. 104s.

<sup>23</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4063/1818.

d'après la méthode gruérienne. La météo ou d'autres événements du voyage ne sont pas mentionnés. En comparant ce voyage de onze jours avec d'autres transports sur le Danube, on peut constater que ce trajet, effectué en automne, a pris plus de temps que le même itinéraire parcouru en été, qui durait (normalement) environ une semaine. Le 2 novembre, la marche reprit. Après avoir traversé Laxenburg et Weigelsdorf, le troupeau arriva le 5 novembre 1818 à Eisenstadt où il était attendu.<sup>24</sup> Ensuite, Pierre Vienny retourna à Vienne avec ses trois assistants pour y ratifier le certificat convenu. Dans ce document, il est mentionné que les bêtes ont été livrées en bonne santé à l'endroit prévu, que Vienny avait listé ses dépenses avec honnêteté, etc., bref, qu'il avait entièrement accompli sa mission.<sup>25</sup> Sans ce certificat, il n'aurait pas reçu la paye ni l'argent pour les frais du voyage. Le 1<sup>er</sup> décembre 1818, le prince écrivit de Florence à la direction de sa Chancellerie centrale que les bovins venus de Suisse étaient un cadeau pour les autorités d'Eisenstadt.<sup>26</sup>

Nous trouvons d'autres informations concernant ces animaux quelques mois plus tard. L'archiduc François-Charles, âgé de 17 ans, avait été invité à Eisenstadt par le prince Nicolas II. Celui-là arriva avec son escorte le 26 juin 1819. Le lendemain, qui était un dimanche, le prince montra la région à son hôte. Après avoir vu le verger, divers plants de vigne venus de France et le jardin potager, ils allèrent à Kleinhöflein; et là, près de l'église, se trouvaient les bovins de Suisse, décrits comme étant des vaches tachetées noir et des vaches brun foncé.<sup>27</sup>

H. G.

Trad. Juliana Almeida Brandão

<sup>24</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 3734/1818; Zl. 3431/1818.

<sup>25</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4088/1818.

<sup>26</sup> EPA, Zentral-direktionskanzlei, Zl. 4043/1818 et Nr. DD. 7980  
Ess. 2. janvier 1819.

<sup>27</sup> Andre CŤATKAL, «Die Habsburger in Eisenstadt», *Mitteilungen des Burgenländischen Heimat- und Naturschutzvereins*, 5<sup>e</sup> année, n° 3 (1931), p. 44s.